

Junot

Annexe RGPD

(Règlement Général sur la Protection des Données)

INFORMATIQUES ET LIBERTÉS – CONFIDENTIALITÉ

Loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004

Le responsable du traitement des données est le mandataire. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vérifier la solvabilité du candidat locataire. Les informations collectées ont un caractère confidentiel et sont réservées exclusivement au mandataire et au bailleur.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au mandataire. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Par ailleurs, le candidat locataire, dont les coordonnées téléphoniques ont été recueillies par le mandataire, est informé qu'il peut s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique prévue en faveur des consommateurs par l'article L. 223-1 du Code de la consommation.

